



Domtar

Rapport 2024 de Paper Excellence Canada Investments Corporation

au ministre canadien de la Sécurité publique et de la Protection civile
Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes
d'approvisionnement

Le 31 mai 2025



Table des matières

À propos de Paper Excellence Canada Investments Corporation (PECIC)	2
Engagement de Paper Excellence à réduire le risque de travail forcé et de travail des enfants.....	2
Structure, activités, gouvernance et chaînes d’approvisionnement de PECIC	3
Politiques et processus de diligence raisonnable.....	4
Stratégie de développement durable	5
Risques liés au travail forcé et au travail des enfants	6
Mesures correctives	6
Mesures à prendre pour remédier aux pertes de revenus	6
Formation	7
Évaluation de l’efficacité	7
Approbation.....	7
Attestation	8

À propos de Paper Excellence Canada Investments Corporation (PECIC)

Paper Excellence Canada Investments Corporation (PECIC) conçoit, fabrique, commercialise et distribue de la pâte commerciale, qui a été vendue dans 19 pays en 2024. La Société possède ou exploite des usines de pâte, des installations de manutention des billes et des actifs de production d'électricité au Canada.

Nom légal de l'entité déclarante	Paper Excellence Canada Investments Corporation (« Paper Excellence » ou « PECIC »)
Exercice financier visé par le rapport	1 ^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024
Identification d'un rapport révisé	Aucun
Identification d'un rapport conjoint	Le présent rapport concerne conjointement les filiales en exploitation primaires de PECIC au Canada : Howe Sound Pulp and Paper Corporation, Meadow Lake Mechanical Pulp Inc. et Bayview Fibre Corporation (collectivement avec PECIC appelées « Paper Excellence »).
Catégorie d'entité selon la Loi	A un établissement au Canada, y exerce des activités ou y possède des actifs et, selon ses états financiers consolidés, remplit au moins deux des conditions ci-après pour au moins un de ses deux derniers exercices : a) possède des actifs d'une valeur d'au moins 20 000 000 \$; b) a généré des revenus d'au moins 40 000 000 \$; c) emploie en moyenne au moins 250 personnes.
Secteur/industrie	Manutention de pâte et de fibre de bois au Canada
Emplacement	Paper Excellence Canada Investments Corporation est une société constituée au Canada dont le siège social se situe à Richmond, en Colombie-Britannique. Avec ses filiales en exploitation primaires, elle possède et exploite deux installations de fabrication et deux installations de triage de la fibre et de mise en copeaux au Canada.

Engagement de Paper Excellence à réduire le risque de travail forcé et de travail des enfants

Paper Excellence est engagée à respecter les droits de la personne dans toutes ses activités à l'échelle mondiale. La Société s'efforce de prévenir et d'atténuer les incidences négatives que ses activités peuvent avoir sur les droits de la personne et, si elle prend connaissance de ces incidences, d'intervenir rapidement. Ses effectifs sont tenus de se conformer à ses politiques et aux lois et règlements en vigueur en matière de droits de la personne dans les régions où elle exerce ses activités. Le [Code d'éthique et de conduite des affaires](#) de la Société définit le cadre et ses exigences quant à la conduite de ses affaires, et il décrit ses engagements en matière de droits de la personne et de comportement éthique. De plus, la Société veille à ce que ses principes respectent les normes internationales, ce qui inclut le Pacte mondial des Nations unies, la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail de l'Organisation internationale du Travail.

Paper Excellence reconnaît le rôle important que joue une bonne gestion des chaînes d'approvisionnement et de valeur dans sa capacité de respecter ses engagements en matière de droits de la personne. La Société s'est engagée à veiller à ce que sa chaîne de valeur soit exempte de pratiques qui portent atteinte à la liberté et à la dignité individuelles. Elle interdit formellement le travail des enfants et le travail forcé, quelles que soient les circonstances, et elle ne tolère pas que ses sous-traitants ou ses fournisseurs y aient recours. Paper Excellence exclut également toute forme d'abus physique comme mesure disciplinaire. Par ailleurs, elle condamne fortement et interdit le trafic des êtres humains au sein de ses effectifs ou de ceux de ses sous-traitants ou fournisseurs.

Avec l'entrée en vigueur de la *Loi canadienne sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* (la « Loi ») en 2023, Paper Excellence a pris des mesures supplémentaires pour évaluer tous les risques associés au travail forcé ou au travail des enfants, et pour renforcer ses pratiques en matière d'achat, ses politiques, ses clauses contractuelles et ses méthodes de surveillance.

Le présent rapport décrit le travail que Paper Excellence a accompli pour :

1. créer un groupe de travail composé de représentants de ses secteurs du contentieux, de la logistique, des achats et du développement durable et chargé de veiller au respect de la Loi;
2. mener une évaluation de sa chaîne d'approvisionnement afin de cerner les risques associés à l'esclavage, au travail des enfants, au travail forcé et au trafic d'êtres humains;
3. établir un cadre stratégique pour étendre les évaluations des risques à l'ensemble de sa chaîne de valeur;
4. améliorer les pratiques en matière d'achat;
5. réviser et mettre à jour les politiques en matière d'achat;
6. améliorer le libellé des ententes contractuelles qui concernent les achats;
7. offrir de la formation au personnel responsable des achats sur les divers aspects de la Loi et sur les signaux d'alerte à surveiller dans le secteur des produits forestiers.

Structure, activités, gouvernance et chaînes d'approvisionnement de PECIC

PECIC est une société canadienne dont le siège social se situe à Richmond, en Colombie-Britannique. Par l'entremise de ses filiales, PECIC exploite deux usines de pâte et deux installations de triage de la fibre et de mise en copeaux au Canada.

Voici une liste des filiales de PECIC :

1. Meadow Lake Mechanical Pulp Inc.
2. Howe Sound Pulp & Paper Corporation
3. Bayview Fibre Corporation
4. 0909959 B.C. Ltd.
5. 0890635 B.C. Ltd.
6. Seaside Fibre Ltd.
7. Coastal Fibre General Partner Ltd.
8. Coastal Fibre Limited Partnership

Pâte : Paper Excellence possède deux usines de pâte et deux installations de gestion de la fibre dont la capacité de production annuelle atteint 785 000 tonnes de pâte. La Société emploie environ 630 personnes à temps plein au Canada.

Fibre : Les sources de bois de Paper Excellence comprennent des producteurs locaux, des scieries qui fournissent des copeaux de bois, et des terres appartenant au gouvernement. La Société utilise du bois de feuillus et de résineux, ce qui comprend une quantité importante de copeaux résiduels en provenance des scieries.

Produits chimiques : Paper Excellence achète divers composés chimiques pour ses activités de fabrication en vertu de contrats d'une durée de 1 à 5 ans pour assurer la disponibilité des produits. Pour fabriquer de la pâte, la Société utilise des produits chimiques comme la soude caustique, le chlorate de sodium, l'acide sulfurique, le peroxyde d'hydrogène et la chaux. Bon nombre de ces produits sont achetés dans divers endroits dans le monde et font partie de chaînes d'approvisionnement internationales.

Énergie : Les établissements de Paper Excellence produisent et consomment d'importantes quantités d'énergie qui proviennent surtout de la biomasse, du gaz naturel et de l'électricité. La plus grande partie de son énergie est issue de sources renouvelables, comme l'écorce et les sous-produits de son procédé de fabrication, comme la liqueur résiduaire. Le reste provient de l'électricité, du gaz naturel et d'autres combustibles fossiles. Ses actifs de cogénération à l'usine de Howe Sound produisent de l'énergie verte, principalement à partir de la biomasse renouvelable, et ils fournissent la plus grande partie de l'électricité dont elle a besoin pour ses activités de fabrication.

Politiques et processus de diligence raisonnable

Paper Excellence a instauré des politiques sur l'éthique, la conduite en affaires et les droits fondamentaux de la personne. Dans le cadre de son programme de conformité, des séances régulières de formation sur le Code d'éthique et de conduite des affaires de la Société sont offertes aux membres de son personnel. Le programme de conformité guide leurs actions et contribue à assurer que l'entreprise continue de se conformer aux lois et aux règlements applicables au Canada et dans les pays où elle exerce ses activités.

Paper Excellence entretient avec ses fournisseurs une relation basée sur des pratiques justes et légitimes. La Société attend de ses fournisseurs qu'ils respectent les lois relatives au traitement équitable des travailleurs, qu'ils offrent un milieu de travail où priment la santé et la sécurité et qu'ils agissent de manière à protéger l'environnement. Paper Excellence s'est engagée à veiller à ce que sa chaîne d'approvisionnement reflète ses valeurs et respecte les droits de la personne. Elle attend de ses fournisseurs qu'ils agissent de façon responsable, comme décrit dans son Code d'éthique et de conduite des affaires.

Évaluation 2024 des risques liés à la chaîne d'approvisionnement relativement à l'esclavage, au travail des enfants, au travail forcé et au trafic d'êtres humains

En 2024, Paper Excellence a entrepris une évaluation des risques liés à la chaîne d'approvisionnement en se concentrant principalement sur ses fournisseurs mondiaux de produits chimiques et de tissu industriel. L'énergie et la fibre étaient exclues de cette évaluation initiale parce qu'elles proviennent de sources locales et de régions à faible risque au Canada et

aux États-Unis. De plus, la totalité de l'approvisionnement en fibre de Paper Excellence provient de sources conformes aux exigences de certification indépendantes suivantes : les exigences relatives à l'approvisionnement en fibre de la Sustainable Forestry Initiative; les exigences de diligence raisonnable relatives à la chaîne de traçabilité du Programme for the Endorsement of Forest Certification; ou la norme Bois contrôlé du Forest Stewardship Council; et, dans certains cas, une combinaison des trois normes. Toutes les normes exigent une diligence raisonnable rigoureuse, y compris des pratiques strictes en matière de travail.

Par ailleurs, toutes les usines et installations de transformation du bois de Paper Excellence ont des systèmes de suivi de la fibre et ont obtenu une certification indépendante selon une ou plusieurs des normes de chaîne de traçabilité reconnues mondialement suivantes :

- Sustainable Forestry Initiative® (SFI®)
- Programme for the Endorsement of Forest Certification (PEFC)
- Forest Stewardship Council® (FSC®)

Pour l'évaluation des risques, Paper Excellence a commencé par recueillir des données sur plus de 300 fournisseurs à partir de son système SAP. La Société a ensuite procédé à un examen minutieux des fournisseurs à l'aide d'une plateforme indépendante de visibilité de la chaîne d'approvisionnement appelée Descartes, qui lui donnait plus de détails sur la réputation de chaque fournisseur et sur d'autres préoccupations, en particulier celles qui concernaient les pays à risque élevé. Elle a relevé un fournisseur de tissu industriel dont les activités à l'échelle mondiale justifiaient des mesures de diligence raisonnable plus poussées. Le fournisseur a reçu un questionnaire en ligne au sujet de son niveau de conformité avec la *Loi canadienne sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement*. Les questions portaient sur le travail des enfants, le travail forcé et le trafic d'êtres humains, et sur ses politiques et pratiques dans ces domaines. Le fournisseur a rempli le questionnaire et fourni des justificatifs, dont son code de conduite des affaires. L'évaluation faite par Paper Excellence n'a permis de découvrir aucun problème ni aucun signe avant-coureur.

En plus des processus de diligence raisonnable qui ont été menés, Paper Excellence travaille à la mise à jour d'une politique d'achat selon laquelle les nouveaux fournisseurs devront se conformer à la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* dans leurs contrats et dans les modalités relatives aux bons de commande. La plateforme Descartes continuera d'être utilisée pour sélectionner les fournisseurs potentiels en fonction de leur niveau de conformité, pour évaluer leur niveau de risque au moyen d'un sondage et pour leur faire signer un affidavit confirmant qu'ils n'ont pas recours au travail des enfants ni au travail forcé.

Stratégie de développement durable

Bien que PECIC ne soit pas une filiale de Domtar Corporation (« Domtar »), elle est affiliée à un groupe plus large d'entités affiliées. Dans ce contexte, la Stratégie de développement durable lancée par Domtar en mai 2025 fournit un cadre unifié pour une conduite responsable des affaires dans l'ensemble de ces entités affiliées.

La Stratégie de développement durable guide les efforts dans ce domaine jusqu'en 2030 et elle repose sur trois piliers, chacun étant appuyé par un principe directeur tel que défini dans la [Politique sur le développement durable de Domtar](#) :

- Intendance environnementale – Gérer les ressources de la planète de façon responsable en mettant tout en œuvre pour réduire l’empreinte environnementale de nos activités quotidiennes et en fixant des objectifs concrets qui ont une incidence positive sur la nature et l’environnement.
- Nos gens et nos collectivités – Contribuer à la prospérité et à la qualité de vie dans les collectivités où nous exerçons nos activités grâce à des partenariats de confiance, un engagement réfléchi et la promotion du bien-être et du développement des membres de notre personnel dans un milieu de travail sûr et inclusif.
- Entreprise responsable – Promouvoir des pratiques commerciales éthiques et durables et mobiliser notre clientèle, nos partenaires d’affaires et nos parties prenantes avec honnêteté et transparence.

Sous ces piliers, la stratégie comprend 12 objectifs, tous liés à des indicateurs de performance et à une ou plusieurs cibles pour 2026 et 2030. Le pilier « entreprise responsable » comprend un objectif axé sur la protection des gens qui font partie de la chaîne de valeur de la Société, en assurant le respect des droits de la personne et des normes du travail, en offrant des conditions de travail sécuritaires et en interdisant toute forme d’abus, y compris le travail des enfants et le travail forcé. Cet objectif est accompagné de deux cibles :

- D’ici à 2026, élaborer une politique mondiale sur les droits de la personne conforme aux normes internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l’homme.
- D’ici à 2030, réaliser des évaluations complètes des risques relatifs aux droits de la personne tout au long de la chaîne de valeur, en veillant à leur alignement sur la Politique mondiale en matière de droits de la personne et à la mise en œuvre de mesures concrètes pour atténuer les risques identifiés.

Risques liés au travail forcé et au travail des enfants

L’évaluation des risques et les processus de diligence raisonnable menés par Paper Excellence pour déceler les risques de travail des enfants ou de travail forcé dans sa chaîne d’approvisionnement n’ont permis d’identifier aucune préoccupation importante.

Mesures correctives

En 2024, aucune mesure corrective n’a été nécessaire parce que l’évaluation des risques et les processus de diligence raisonnable n’ont permis de découvrir aucun risque de travail des enfants ou de travail forcé dans la chaîne d’approvisionnement de Paper Excellence.

Mesures à prendre pour remédier aux pertes de revenus

L’évaluation des risques et les processus de diligence raisonnable menés pour déceler le recours possible au travail des enfants ou au travail forcé dans la chaîne d’approvisionnement de Paper Excellence n’ont permis de cerner aucun risque important de travail des enfants ou de travail forcé. En conséquence, aucune mesure n’a été nécessaire pour remédier aux pertes de revenus découlant de ces risques.

Formation

En mars 2024, Paper Excellence a organisé une séance de formation obligatoire sur l’esclavage moderne pour ses responsables des achats, en français et en anglais. La formation

portait sur le problème mondial que représente l'esclavage moderne, en faisant ressortir les risques de travail forcé et les signes avant-coureurs à surveiller dans le secteur des produits forestiers. Elle décrivait aussi les normes et les lois actuelles en matière de rapports, y compris la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* et les lois similaires en vigueur dans d'autres parties du monde.

De plus, Paper Excellence a offert une formation sur les critères ESG à des dirigeants, des directeurs et des gestionnaires entre novembre 2023 et février 2024. La formation comprenait un survol des pratiques exemplaires en matière de gestion des risques, de gouvernance et de présentation de rapports sur les questions les plus importantes, comme l'esclavage moderne et les droits de la personne.

Évaluation de l'efficacité

L'évaluation des risques et les processus de diligence raisonnable menés par Paper Excellence lui garantissent que le risque de travail des enfants ou de travail forcé dans sa chaîne d'approvisionnement est faible. La Société s'est dotée d'un programme de conformité exhaustif et des politiques appropriées, qui sont soumis à un audit annuel afin de prévenir et de réduire ces risques. Elle continuera à évaluer l'efficacité de ces mesures, y compris l'utilisation des tout derniers outils de gestion des risques qui permettent aux professionnels des achats d'évaluer leurs fournisseurs.

Du point de vue de la gestion des affaires, Paper Excellence est convaincue que les améliorations continues qui sont apportées à ses systèmes d'achat (pratiques, politiques, clauses contractuelles, formation et méthodes de surveillance) rendent les systèmes plus efficaces et plus aptes à cerner et atténuer les pratiques potentiellement illégales de ses fournisseurs.

Approbaton

Le présent rapport a été approuvé par le conseil de gestion de Paper Excellence au moment de sa signature.

Attestation

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier de son article 11, j'atteste que j'ai examiné les renseignements contenus dans le rapport de Paper Excellence. À ma connaissance, et après avoir exercé une diligence raisonnable, je confirme que les renseignements contenus dans le rapport sont vrais, exacts et complets à tous les égards importants aux fins de l'application de la Loi, pour l'année de déclaration susmentionnée.

Nom : Awie Kardiman

Titre : Vice-président exécutif des finances et chef de la comptabilité

Date : May 28, 2025

Signature : 

J'ai autorisé pour engager Paper Excellence Canada Investment Corporation (PECIC).